La prise en compte des aléas naturels dans le bâti en France

- MISSION RISQUES NATURELS -

Cartographie des différents aléas naturels / Référentiels de construction / Vision assurantielle

Le bâti dans lequel nous évoluons intègre très imparfaitement l'impact des aléas naturels lors des opérations de construction neuve ou d'aménagement/entretien de construction existante.

<u>Piste de réflexion</u>: mise en place d'un « Diagnostic de Performance de la Résilience » (DPR) - outil d'évaluation objective du bien vis à vis des différents aléas auxquels il est exposé et de priorisation des investissements générateurs de résilience à l'instar Diagnostic de Performance Énergétique (DPE).



Légende tableau : Niveau d'adaptation du bâti aux risques naturels : du « bon » à l' « inexistant »

Cat Nat Tempête Grêle Neige Cat Nat Tempête Grêle Neige

	SEISME	INONDATION	VENT (TEMPÊTE)	**** NEIGE	SOLS ARGILEUX	CYCLONE	GRÊLE	TORNADE
ZONAGE ALÉA & EXPOSITION	Zonage sismique métropole et Outre-Mer: ▶ environ 21 000 communes en zone de sismicité 2 à 5 (faible à fort)	Plus de 21 000 communes déclarées à risque dont : ▶ environ 1400 communes déclarées à risque inondation par submersion marine	l'ensemble du territoire	l'ensemble du territoire	Un cinquième de la surface du territoire métropolitain est concerné par un aléa retraitgonflement d'argiles « fort ou moyen »		Aucune cartographie publique de l'aléa	Aucune cartographie publique de l'aléa
ZONAG			Interrogation quant au processus d'actualisation de cette cartographie en lien avec les événements climatiques constatés	d'actualisation de cette cartographie en lien avec les		Vitesse de vent définie dans l'Eurocode 1 selon les régions outre-mer		Existence d'une cartographie privée (Keraunos)
PPR	Plus de 250 communes avec PPR	Près de 10 300 communes avec PPR inondations dont environ 290 communes avec un PPR submersion marine		Non couvert par le dispositif PPR	Plus de 1600 communes avec PPR	90 communes avec PPR avec zonage aléa houle/submersion selon les régions	Non couvert par le dispositif PPR	Non couvert par le dispositif PPR
S DE UCTION	Eurocode 8 applicable Règles PS MI (Maisons Individuelles) Règles AFPS 2011 outre-mer pour les Maisons à Ossature Bois (MOB).	Absence de référentiel de construction neuve en zone inondable hors PPR	the state of the s		construction neuve en zone d'aléa RGA hors PPR	Absence de règle technique à jour pour la construction paracyclonique neuve, quelle que soit la région océanique	de classement de la résistance des	
REGLÈ	100 11101100110 01 000010110 2010 (11102),		Prise en compte de l'aléa insuffisante ou inexistante dans les référentiels du « clos-couvert » du bâti	insuffisante ou inexistante dans les	professionnel	Règles AFPS 2011 outre-mer pour les Maisons à Ossature Bois (MOB), sans statut professionnel		L'aléa est écarté volontairement de l'Eurocode 1 suite à une analyse erronée qui néglige l'impact du phénomène.
ANANTIEL	Règlementation performante	Faiblement maîtrisé par la règlementation et par les référentiels de construction		Fréquent et faiblement maîtrisé	De plus en plus fréquent et faiblement maîtrisé	Très faiblement maîtrisé	Totalement non maîtrisé	Totalement non maîtrisé
	Mise en œuvre aléatoire peu encadrée par le CRC*	Absence de CRC*	Absence de CRC*	Absence de CRC*		Mise en œuvre « chaotique » non encadrée par le CRC*		
ASS	Enjeux assurantiels très élevés	Enjeux assurantiels élevés	Enjeux assurantiels élevés amplifiés par le contexte de l'amiante	Enjeux assurantiels importants amplifiés par le contexte de l'amiante			dégradation, amplifiés par le contexte de l'amiante	Enjeux assurantiels moyens et en dégradation, amplifiés par le contexte de l'amiante
							*Cont	rôle Règlementaire de la Construction

L'Euro investi dans la résilience

UN EURO N'A PAS LA MÊME « CONTRIBUTION À LA RÉSILIENCE » SELON QU'IL EST INVESTI

- ► au moment de la construction d'un bien : un Euro investi en conception résiliente est pleinement efficace ;
- ▶ en prévention d'un événement sur un bien existant : l'efficacité de l'Euro investi est faible. Un bien construit « non résilient » devient immédiatement, du jour de sa livraison, un existant inadapté ;
- ► en réparation d'un bien post-événement : beaucoup d'Euros investis dans l'existant ne sont généralement que curatifs et/ou palliatifs avec une efficacité résiduelle.

	« Build Back Better » après événement		ild Back Better » ant événement	« Build Back Better » (Build Better Before)	
Prévention de l'événement	Non	Oui		Oui	
Prévention du sinistre	Inexistante Les dommages se sont déjà produits	Partielle Mesures « curatives / palliatives »		Maximale Mesures « natives »	
Impact de la crise	Fort Contexte de pénurie	Nul		Nul	
Ingénierie de prévention	Préalable à la réparation dans l'urgence en contexte de pénurie Conditionnée à la détermination de la capacité résiduelle du bien endommagé Diagnostique optimal	Préalable aux travaux		Intégrée à la conception d'origine	
Gestion du temps	BBB post phase d'urgence et de relèvement	Contexte courant		Sans objet	
Acceptabilité par l'occupant	Priorité à « recouvrer » Gestion des priorités compliquée	Appétence présumée à faire mieux Occupant acteur		« Seamless » Risque d'inhibition aux risques	
Contribution en matière de résilience de l'Euro investi	1€ RÉSIDUELLE	1€	FAIBLE	1€	FORTE

En conclusion

- ► Il y a urgence à ce que tous travaux neufs ou d'entretien/amélioration soient « résilients ».
- ► Il y a urgence à disposer des référentiels adaptés de construction/rénovation et d'un outil d'évaluation de la performance visée et de la résilience obtenue.
- ► Il n'y a pas de culture de la résilience sans pratique de celle-ci au quotidien et sans référentiel associé à disposition.

Les forces en présence

Sinistralité CatNat climatique

2 Md€/an en moyenne

430 000 sinistres / an Enjeux x 2 d'ici 2040



Prévention CatNat

FPRNM - €

137 M€/an via le Fonds Barnier applicable

à un parc existant de :

35 Millions de logements 20.000.000 individuels 15.000.000 collectifs

dont 3.700.000 en zone inondable cartographiée

Chiffres d'Affaire Bâtiment

135 Md€ en 2017



Détail en Md€ / an

	Neuf	Entretien-Amélioration	Total
Logement	39	45	84
Hors Logement	19	32	51
Total	58	77	135

1€ investi en Neuf agit sur 58 Md€ (43%) /an 1€ investi en Entretien-Amélioration agit sur 77 Md€ (57%) /an



Sources:
Lettre MRN N°29, BD GASPAR (DGPR), CGDD 2017, AQC, FFB,
Tableaux et illustrations: © MRN

